

## Enedis va faire la lumière sur la consommation du Parc



Hervé Simonnot et Christian Font ont signé la convention.

**ÉNERGIE** La filiale d'EDF va fournir au Parc des Grands Causses des données lui permettant d'évaluer avec plus de précision la consommation énergétique du territoire.

Il ne s'agissait, jusqu'à présent, que de plausibles estimations. Dans sa course à l'équilibre énergétique, le Parc des Grands Causses manquait de certitudes sur les objectifs qu'il s'était fixés en 2000 pour l'horizon 2030. Huit ans plus tard, l'heure est peut-être venue d'affiner sa stratégie. Et cela grâce à un nouvel atout sorti tout droit de la manche d'Enedis. Les ERDF collectent des données depuis plusieurs années, notamment grâce aux compteurs communicants de type Linky. « Avant, nous gardions ces données pour nous, pour le dimensionnement du réseau. Désormais, de par la loi, nous devons gérer ces données

et nous pouvons les fournir aux collectivités », explique Hervé Simonnot, directeur territorial d'Enedis, qui a posé sa signature à côté de celle de Christian Font, président délégué du Parc, sur la convention annuelle. Ce dernier s'est réjoui de l'officialisation du partenariat. « Il est vrai que nos données étaient un peu anciennes. Enedis va nous permettre d'affiner ces éléments, il va nous donner des chiffres très intéressants qui constituent la vie électrique du territoire. »

**«L'anonymat sera respecté»**

Et peut-être, alors, de réorienter des objectifs aujourd'hui fixés à 1 400 gigawatts de consommation et de production d'ici 2030.

Pour les techniciens du Parc naturel régional, l'arrivée des données d'Enedis est une véritable aubaine, eux qui devaient jusque-là éplucher les factures énergétiques pour en tirer des estimations. « Les données permettront de connaître le type de consommation de tel ou tel bâtiment, de faire des conclusions sur la manière de mieux l'isoler ou de voir si cette isolation est rentable », énumère Hervé Simonnot, qui ne manque pas d'ajouter que « ces données seront globales, afin de respecter l'anonymat ». Les bâtiments publics comme les écoles ou les collectivités sont eux aussi concernés. Comme pour l'ensemble du territoire, les données d'Enedis permettront de tirer un bilan sur le travail effectué depuis maintenant huit ans par le Parc dans le cadre de son Plan Climat.

T.D.

## Exposition sur les crues et les risques d'inondations

**MAIRIE ANNEXE** Une exposition sur les crues et risques d'inondations, réalisée en partenariat avec le Syndicat mixte Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses et le Parc naturel régional des Grands Causses, est actuellement visible au rez-de-chaussée de la mairie annexe, jusqu'au 20 octobre. Six panneaux explicatifs répondent à quelques interrogations sur les inondations.

Le système d'alerte téléphonique mis en place par la Ville, pour les riverains du Tarn et de la Dourbie (préalablement inscrits sur une liste de correspondants), est toujours en fonctionnement. Celle-ci compte 495 inscrits à ce jour.

En cas d'alerte de crue, ce système permet d'informer la population concernée, afin de prendre le maximum de mesures. Il est rappelé aux personnes concernées et justifiant d'un bien situé dans les zones inondables qu'elles peuvent se faire inscrire gratuitement sur cette liste d'alerte des crues. Pour cela, il suffit de s'adresser auprès des Services techniques, 17 rue Lucien-Costes ou au 05 65 61 41 80.

Vous trouverez également toutes les informations sur les cotes de niveau de l'eau du Tarn et de la Dourbie sur la messagerie, mise en service en cas d'alerte de crue au numéro 0825 800 727 et sur le site [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) et sur le site Internet de la Ville, à la rubrique suivante [Millau.fr](http://Millau.fr) > Ma Mairie > Urbanisme > Risques majeurs DICRIM

## Comprégnac

# Mise en place de Rézo pouce

Pour faire de l'autostop de proximité ou du covoiturage en autostop, la communauté de communes Millau grands causses vient de mettre en place le réseau Rézo Pouce. Une solution de facilité, rapide, libre et sans obligation. Pour tous renseignements : mairie, office de tourisme, gare routière de Millau. Sur la commune, deux panneaux ont été posés à Comprégnac et deux à Peyre, panneaux qui déterminent les endroits de possible prise en charge. N'hésitez pas à vous renseigner.



■ Des panneaux bien visibles.

# La communauté candidate à "Grands sites Occitanie"

**Collectivité.** Alain Fauconnier regrette que Millau fasse cavalier seul.

La communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons est candidate à l'appel à projet "Grands sites Occitanie" lancé par la Région. Telle est l'annonce faite par le maire Alain Fauconnier lors du conseil communautaire du mardi 10 octobre : « Il y a plusieurs grands sites en Sud-Aveyron en dehors de l'Unesco. Il y a Roquefort, Millau et l'image du viaduc, Sylvanès pour le patrimoine culturel au niveau européen, et les cités templières du Larzac avec La Couvertouirade. Il n'y a pas qu'un seul site qui se rapproche de tous les critères ».

Et l'élu d'expliquer qu'il souhaitait faire une candidature globale fédérant l'espace Lévézou, le Millavois et les causses avec le Larzac et Roquefort-Saint-Affrique, comme ce fut le cas pour l'appel à projet Massif central "Pôles de pleine nature" : « On s'est rencontré avec Millau et ils postuleront comme grand site. Je regrette que l'on n'ait pas pu tomber d'accord. Chacun fait sa vie. » Et d'ajouter que le portage pourrait être réalisé par le Parc naturel régional des grands causses. Alain Fauconnier, au titre la communauté, a écrit en ce sens le 15 sep-



■ Haut lieu touristique, Roquefort est porté par la filière de l'élevage ovin.

OT ROQUEFORT

tembre à la Région, en précisant qu'il était « ouvert à un espace plus pertinent ». Et de conclure : « La Région accompagnera un projet d'envergure. »

Jérôme Rouve, maire de Saint-Jean-d'Alcapiès, s'est déclaré « à 100 % favorable sur ce sujet majeur économique ». « La communauté de Saint-Affrique doit se poser en leader pour relancer tout ce qui

est autour de Roquefort, dit-il. C'est un sujet qui intéresse les agriculteurs et les habitants. Ce doit être le thème fort pour les années à venir de notre communauté. »

**JEAN-MARC COGNOT**

► Plan local d'urbanisme : dans le cadre du fond Barnier, les terrains des maisons démolies suite aux inondations seront classées en zone naturelle.

► Office de tourisme : le classement en catégorie II est demandé.

► Commission d'appels d'offres : les membres titulaires sont Jacques Canivenq, Michel Bernat, Pierre Pantanella, Bernard Sirgue et André Bec. Les suppléants : Jean-Louis Blanc, Bertrand Schmitt, Christiane Arcaro, Pascal Rivier et Jean-Claude Souyris.

## Saint-Jean-du-Bruel Future signalétique du patrimoine

Une dizaine de panneaux seront installés, à propos du patrimoine hydraulique.

À quelques jours de sa fermeture annuelle, Noria prépare déjà la saison prochaine. En partenariat avec le Parc naturel régional des grands causses, le musée de l'eau prépare des panneaux d'interprétation qui viendront jalonner les deux rives de la Dourbie pour donner à voir et comprendre moulins, norias et lavoirs. Ces ouvrages sont autant de traces des efforts et de l'ingéniosité des hommes pour exploiter l'eau si précieuse qui coule au fond de la vallée. Une dizaine de panneaux seront installés au prin-

temps prochain entre le moulin Bondon et le Musée de l'eau, complétant ceux que nous connaissons déjà au Pont Vieux, au Pont Neuf, aux halles. Ils permettront une balade attentive le long de la rivière et ce sera un peu comme si la salle Jacques Cros et sa collection de maquettes sortait du musée. Une petite équipe s'est constituée pour réunir les informations qui permettront la rédaction et l'illustration de ces panneaux qui entrent dans la même démarche de sauvegarde et de préservation de notre patrimoine culturel qui a trouvé une grande part de son identité sur les rives de la Dourbie. Cette



■ Autour du maire et des conseillers, Roger Masson et François Garcia.

dernière étape sera prise en charge par Roxane Wilhelm-Jammes, du PNRGC, chargée du développement culturel et de la valorisation du patrimoine.

# L'arbre à perruques, il décoiffe

**Nature.** Exotique, il coexiste dans le département et dans le sud-est de la France.

Impossible de ne pas remarquer cet arbuste au feuillage rouge vif, au bord des routes ou bien épars en lisière des bois. La période est idéale pour repérer *Cotinus cognyria*, autrement dit l'arbre à perruques. Il appartient à la famille des anacardiées, qui comprend environ 600 espèces d'arbres ou arbustes. Certaines espèces, bien qu'exotiques, nous sont familières, comme l'arachidier, qui fournit la noix de cajou, le maniguier ou le pistachier, qui produit les pistaches.

En Aveyron, les anacardiées sont représentées par l'arbre à perruques, le pistachier térébinthine et le sumac des corroyans. Tous les membres de cette famille ont la particularité de posséder des canaux qui sécrètent des produits "oléorésineux" : huiles, sève laiteuse, résine, cire. Certaines de ces substances sont allergisantes, il est donc préférable d'éviter les contacts avec la peau, qui peut provoquer des fortes démangeaisons.

## La plante disperse ses graines via le tube digestif d'un animal

Les feuilles des Anacardiées sont alternes (situées de chaque côté de la tige, mais pas l'une en face de l'autre, au contraire des feuilles "opposées") ; les fleurs sont bisexuées et très discrètes. Mais pourquoi ce nom d'"arbre à perruques", ou "barbe de Jupiter" ? Au printemps, lors de la floraison, les pédoncules (petites tiges fines portant chacune une fleur) s'allongent et se garnissent de poils, donnant ainsi de longs parachutes blancs, vaporeux, très décoratifs, ce qui donne (vaguement !) l'impression que l'arbre est recouvert de perruques... La pollinisation est anémo-



■ Les feuilles de l'arbre à perruques deviennent jaune, orange ou rouge en automne.

gane, c'est-à-dire que le pollen est dispersé par le vent. Mais pour la dissémination des graines, c'est une autre histoire...

On qualifie cette technique d'endozoochorie, du grec *endon*, "à l'intérieur", *zôon*, "animal" et *chôron*, "disséminer". La plante disperse ses graines via le tube digestif d'un animal (après consommation et digestion du fruit).

*Cotinus* ne fait pas plus de 5 mètres de haut et dégage une odeur de térébinthine caractéristique. Il aime le soleil et choisira, en France les rochers et coteaux arides du sud-est ; des Alpes-Maritimes à l'Ain, l'Ardèche, le Gard et l'Aveyron. Il pousse dans toute l'Europe méridionale et en Asie occidentale, jusqu'à 850 m d'altitude.

On estime sa longévité à une cinquantaine d'années.

## Bois recherché par les luthiers et ébénistes

Le *Cotinus* est parfois appelé "fustet", de l'occitan *fustet*, "sorte de tontan". En effet, son écorce, très tannique, servait pour le tannage et la teinture des laines et des cuirs. Quand au bois, veiné de blanc, de jaune et de vert, il est très recherché par les luthiers, les ébénistes et les tourneurs de bois. Alors que la plante est toxique dans toutes ses parties, les abeilles affectionnent particulièrement les fleurs (plante mellifère).

Mais au fait, d'où viennent les magnifiques couleurs des feuilles ? En automne, il y a

moins de lumière et les températures baissent, provoquant la disparition progressive de la chlorophylle. Certaines feuilles deviennent alors jaunes, orange et rouges. Si la feuille devient jaune ou orange, c'est que d'autres pigments naturellement présents toute l'année dans la feuille, comme le carotène, peuvent enfin s'exprimer. La couleur rouge est due à un pigment nommé anthocyanine, produit par la feuille quand le taux de chlorophylle diminue. Erables ou fustet, voilà des arbres très appréciés comme plantes décoratives, mais c'est vraiment en pleine nature qu'ils sont les plus éblouissants.

CHRONIQUE RÉALISÉE PAR  
LE PARC NATUREL RÉGIONAL  
DES GRANDS CAUSSES